



HAL
open science

Licence professionnelle Métiers de l'administration et de la sécurité des systèmes d'information (MESSI)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de l'administration et de la sécurité des systèmes d'information (MESSI). 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02038893

HAL Id: hceres-02038893

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038893>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de l'administration et de la sécurité des systèmes d'information

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Mathématiques - informatique

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Métiers de l'administration et de la Sécurité des Systèmes d'Information* MESSI est une licence professionnelle *Systèmes informatiques et logiciels* SIL portée par le département d'informatique de l'Institut Universitaire de Technologie IUT 2 de Grenoble, et organisée sur le site de Grenoble. Elle fonctionne depuis septembre 2009.

L'objectif de la LP est de former des informaticiens spécialistes de l'administration et de la sécurité globale du système d'information de l'entreprise : sécurisation des accès, sécurisation du fonctionnement, sécurisation des données.

La formation est organisée exclusivement en alternance, pour l'instant uniquement en contrat de professionnalisation (le dossier apprentissage est en cours). La formation est organisée autour d'un tronc commun partagé par plusieurs LP SIL auquel s'ajoutent des enseignements de spécialité couvrant des compétences techniques et des compétences transverses.

Avis du comité d'experts

Les objectifs de la formation sont clairs : former des spécialistes au niveau II en sécurité informatique, ayant une vision globale du système d'information de l'entreprise. Les enseignements mis en place et les compétences visées sont parfaitement cohérents avec cet objectif.

Les enseignements s'organisent autour d'un tronc commun (120 heures) partagé avec d'autres LP SIL, des enseignements de spécialité couvrant l'administration des systèmes (130h), la sécurisation des systèmes (100h) ainsi que des aspects non techniques mais directement liés aux métiers visés (100h) : droit de la sécurité, cyber-criminalité, anglais technique etc. ainsi que des enseignements de remise à niveau (100h). A noter qu'aucun enseignement de cryptographie n'est cité explicitement, ce qui est un peu étonnant au regard des objectifs de la formation. La présence du tronc commun d'informatique générale offre aux étudiants de bonnes compétences de base en informatique leur permettant d'appréhender globalement le système d'information, et d'aborder des métiers variés.

La LP MESSI se positionne de façon tout à fait complémentaire dans l'offre de licences professionnelles du domaine informatique du site de Grenoble. Elle est clairement affichée comme complémentaire de la LP SIMO, orientée vers la conception et le développement de SI. La LP ASUR de Valence est positionnée sur une thématique proche, mais ces deux LP sont organisées sur des sites différents, et la LP ASUR est plus orientée vers les infrastructures réseaux. La LP MESSI est particulièrement bien insérée dans le tissu socio-économique grenoblois, et bénéficie à plein d'un environnement très riche dans le domaine du numérique et en particulier du développement de systèmes informatiques. Cela justifie en soi l'existence de cette spécialité. La formation a su construire un réseau très intéressant de partenaires lui permettant notamment de trouver des entreprises d'accueil pour ses alternants ou des intervenants pour la formation.

L'équipe pédagogique est formée d'enseignement chercheurs de l'université de Grenoble et d'intervenants du monde professionnel. Ces derniers assurent entre 30 et 40% du volume d'enseignement sur des thématiques de cœur de métier. Globalement, l'équipe pédagogique paraît équilibrée et associe les professionnels en nombre et en qualité suffisante. La LP est pilotée par un responsable pédagogique qui assure la coordination de la formation, et qui par ailleurs assure des tâches transversales pour plusieurs spécialités de LP. L'équipe pédagogique est réunie régulièrement. Le conseil de perfectionnement est opérationnel et se réunit 3 fois par an.

Les effectifs sont stables et compris entre 12 et 15 étudiants par an. La formation est attractive : la pression à l'entrée est assez forte et en augmentation. Le taux de réussite est de 100% chaque année. L'insertion professionnelle est de bon niveau pour ce type de formation. Les poursuites d'études existent mais restent limitées et paraissent bien maîtrisées.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Le lien avec la recherche s'effectue seulement par la présence d'enseignants chercheurs des laboratoires grenoblois en informatique.
Place de la professionnalisation	La formation est en alternance. Les contenus et les pratiques pédagogiques sont fortement orientés vers l'acquisition de compétences métiers. Un nombre d'intervenants issus du monde professionnel significatif.
Place des projets et stages	La formation est en alternance. Le projet tuteuré consiste en une étude liée à l'entreprise d'accueil et à son métier. Il fait l'objet d'une évaluation spécifique. Le stage se déroule tout au long de l'année au sein de l'entreprise d'accueil. Il fait également l'objet d'une évaluation spécifique. Il est particulièrement suivi dans le cadre de l'alternance par un tuteur académique et un maître d'alternance.
Place de l'international	Accueil d'étudiants étrangers ou départs à l'étranger d'étudiants locaux difficile dans le cadre de l'alternance. Cours d'anglais, et interventions de professeurs invités étrangers.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Recrutement sur un diplôme de niveau III : BTS ou DUT informatique. L2 info théoriquement possible mais aucun étudiant accueilli. Sélection par une commission d'admission sur dossier, lettre de motivation et entretien. Dispositif de remise à niveau important (100h), suivi à la carte en fonction des besoins des différents étudiants.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Alternance sur un rythme hebdomadaire. Les semaines de formation académiques sont intenses. Salles spécifiques permettant de facilement basculer d'un enseignement théorique à une mise en pratique. Intranet, environnement numérique de travail et plateforme de cours en ligne.
Evaluation des étudiants	Contrôle continu. Deux sessions de jury, modalités conformes. Evaluation de l'activité en entreprise sur un mémoire déposé et soutenu. Jury composé d'EC, de vacataires professionnels, de représentants du milieu industriel, des maîtres d'apprentissage.
Suivi de l'acquisition des compétences	Livret de l'alternant recensant les compétences maîtrisées, à approfondir ou à acquérir.
Suivi des diplômés	Enquête menée par l'observatoire de l'université, difficile à analyser du fait du nombre de répondants très faibles, malgré l'effectif réduit. Les enquêtes internes (du CFA ?) ne sont pas mieux renseignées.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Trois conseils de perfectionnement par an. Enquêtes de satisfaction auprès des étudiants.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation en alternance bien construite autour d'un programme pédagogique pertinent, ciblés sur des compétences métiers spécifiques, mais gardant aussi des aspects transversaux permettant aux diplômés d'évoluer dans leur carrière.
- Bon positionnement dans l'offre et bon ancrage dans le contexte socio-économique de Grenoble.
- Equipe pédagogique diversifiée et équilibrée, avec une part intéressante d'intervenants du monde professionnel conseil de perfectionnement actif.
- Formation attractive avec des taux de réussite et d'insertion professionnelle corrects.

Points faibles :

- Suivi des diplômés insuffisant.

Conclusions :

Il s'agit d'une formation en alternance bien placée, qui fonctionne bien et qui sait tirer partie d'un réseau de partenaires développé et bien implanté et qui permet une insertion professionnelle efficace pour des bac+2 informatique attirés par des études courtes à vocation pratique. La formation s'appuie sur un programme pédagogique solide et cohérent et une équipe pédagogique équilibrée. Les résultats et l'insertion professionnelle sont bons, les poursuites d'études maîtrisées, mais le dossier ne fournit pas les données suffisantes.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Formations du champ Mathématiques -
Informatiques

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité
des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES
concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

SPECIALITES

LICENCE SHS –
MATHEMATIQUES APPLIQUEES
ET SCIENCES SOCIALES

LP SHS – RESEAUX ET
TELECOMMUNICATIONS

LP SHS – SYSTEMES
INFORMATIQUES ET LOGICIELS

MASTER SHS - INGENIERIE DE LA
COGNITION, DE LA CREATION ET
DES APPRENTISSAGES (IC2A)

Administration et sécurité des réseaux (ASUR)

Conception et administration de systèmes d'information en réseaux
(CASIR); Métiers de l'internet et des applications multimédia
(MIAM); Systèmes d'information, méthodes et outils (SIMO);
Métiers de l'administration et de la sécurité des systèmes
d'information (MESSI); Etudes statistiques et systèmes
d'information géographiques (ESSIG)

Double compétence: informatique et sciences sociales;
Modélisation et apprentissage statistiques en sciences sociales;
WIC: web, informatique et connaissances.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération
distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA